



Les travailleurs migrants: Contexte international

Depuis dix ans, le CCR mène une [campagne pour les droits des travailleurs migrants](#) au Canada. Cette campagne met l'accent sur la protection des droits des travailleurs migrants au Canada, ainsi que sur leur accès à la résidence permanente et aux services. Puisque la migration temporaire de la main-d'œuvre est un phénomène mondial, le CCR commence à s'impliquer dans des activités concernant la justice migratoire à l'extérieur des frontières du Canada. Prenons le temps d'examiner de plus près la dynamique globale de la migration du travail...

Vue générale de la migration:

Chaque année, des milliers de personnes prennent la décision de quitter leur famille et leur communauté pour chercher du travail à l'étranger et aider les leurs. Le mouvement des travailleurs et de leurs gains est devenu un facteur clé des économies des pays d'origine et d'accueil. En 2010, la totalité des remises de fonds des migrants vers leur pays d'origine atteignait quelques 440 milliards dollars américains (Banque asiatique de Développement, 2012). Par ailleurs, les pays d'accueil dépendent des travailleurs migrants pour parer aux pénuries de main-d'œuvre, et offrent souvent des postes faiblement rémunérés aux piètres conditions que les travailleurs locaux refusent de combler.

Enjeux et préoccupations:

- Les inégalités mondiales dans la répartition des revenus et de l'accès à l'emploi entraînent des milliers de personnes à décider de migrer pour obtenir du travail chaque année.
- Le Canada n'est pas un acteur neutre dans la dynamique globale de la migration temporaire de la main-d'œuvre. Les intérêts des entreprises canadiennes (par ex. de l'exploitation minière et de l'extraction des ressources) et la politique étrangère (par ex. les accords de libre-échange) jouent un rôle actif dans le déplacement des personnes, créant du chômage et aggravant la pauvreté dans les pays du Sud. Cela force les gens à aller à l'étranger pour chercher un emploi afin de subvenir aux besoins de leur famille.
- Les travailleurs migrants qui ont formé des organisations disent que la migration devrait être *une* option, et non pas *la seule* option. Cependant, de nombreux acteurs internationaux ainsi que les gouvernements d'origine des migrants ont opté pour faire de l'exportation de la main-d'œuvre une stratégie politique, plutôt que de se concentrer sur le développement de l'économie nationale et la création d'emplois au pays.
- Les gouvernements nationaux et les institutions internationales participent à des forums lors desquels ils discutent de la « gestion » de la migration pour le développement. Les migrants eux-mêmes sont rarement représentés.
- Lors de ces forums, la migration est considérée comme une solution au sous-développement plutôt que comme un résultat du sous-développement. D'autres initiatives de développement ont été marginalisées.
- Lors de ces forums, la migration temporaire de la main-d'œuvre est abordée en tant que « triple bénéfique » (pour les gouvernements des pays d'origine et d'accueil, et pour les migrants). Les acteurs participant à ces rencontres ne parviennent pas à reconnaître que ce sont les lacunes gouvernementales qui ont créé le besoin de la migration Sud-Nord de la main-d'œuvre à grande échelle, et que de nombreux migrants ne choisiraient pas de migrer s'il leur était possible de gagner leur vie dans leurs propres communautés.
- La migration temporaire de la main-d'œuvre a des impacts psycho-sociaux négatifs sur les migrants et les membres de leur famille qu'ils doivent laisser derrière eux.
- Les gouvernements et les institutions ne reconnaissent pas que le modèle « triple bénéfique » n'est pas viable dans une perspective des droits humains.

- Dans de nombreux pays, dont le Canada, les travailleurs migrants « peu qualifiés » sont discriminés par rapport aux travailleurs migrants « hautement qualifiés », qui sont les seuls à pouvoir migrer de façon permanente. Ces derniers ont aussi souvent accès à plus de services et de mesures de protection que ceux des catégories « peu qualifiées ».
- Dans la plupart des pays d'accueil, il y a peu ou pas de protection efficace des droits des travailleurs migrants « peu qualifiés ». De nombreux travailleurs sont soumis à de graves abus, y compris économiques, du travail, psychologiques, physiques et sexuels, et dans certains cas, la traite des personnes.

Quelques acteurs :

Les gouvernements des pays d'origine bénéficient des devises fournies par les migrants, ainsi que de la relance économique de ces transferts de fonds. Certains pays, comme les Philippines, ont fait de l'exportation de la main-d'œuvre une politique nationale, plutôt que d'améliorer les conditions et créer des opportunités sur place pour leurs ressortissants.

Les gouvernements d'accueil et les employeurs bénéficient d'un bassin de main-d'œuvre bon marché qui n'est généralement pas en mesure de se plaindre de l'abus afin d'améliorer sa condition. Les travailleurs sont renvoyés et remplacés par d'autres après un moment.

Les institutions internationales comme la Banque mondiale, l'Organisation internationale pour les migrations, et les Nations Unies discutent principalement de la « gestion » de la migration, et ce, comme d'un moyen pour développer les pays d'origine.

Les organisations de défense des droits des migrants internationaux et nationaux travaillent en faveur de la justice pour les migrants. Au niveau international, cela comprend l'organisation de contre-assemblées lors des forums tels que le Dialogue de haut-niveau de l'ONU sur les migrations et le développement, afin de protester contre le discours qui y est tenu et l'absence de représentation des migrants. Plusieurs demandent également que les gouvernements deviennent signataires de la Convention de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Certains de ces organismes sont dirigés par les migrants eux-mêmes, tandis que d'autres sont des coalitions, ou sont menés par des syndicats.

Où le CCR s'inscrit-il dans tout cela?

Le mandat du CCR est principalement axé sur la vulnérabilité des migrants ici au Canada, mais il est également important d'en apprendre davantage au sujet des racines du problème. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada fait partie d'un contexte mondial et le Canada contribue aux facteurs clés qui motivent la migration en provenance de l'hémisphère Sud et profite d'une main-d'œuvre migrante bon marché. Nous souhaitons également collaborer avec des ONG étrangères travaillant sur des questions similaires et apprendre de leur expérience.

Que peut faire le CCR pour s'impliquer?

- Créer des liens avec des organismes étrangers et internationaux travaillant en faveur de la justice pour les migrants.
- Organiser des rencontres virtuelles avec ces organismes afin de trouver des possibilités de collaboration.
- Participer à des initiatives visant à développer un cadre international pour combler les lacunes en matière de protection.

Enjeux principaux :

- La réforme internationale des pratiques de recrutement de la main-d'œuvre.
- Le changement du discours sur « la migration et le développement ».
- Le renforcement de la solidarité et de l'apprentissage auprès des organismes de justice pour les migrants dans les pays qui envoient leurs migrants au Canada.